

La conception d'une vision de développement territorial pour le Tafilalet : L'apport de la réflexion prospective

Ali MARIOUH, Doctorant

Asmae BOUAOUINATE, enseignante-chercheuse, Laboratoire dynamiques des espaces et des sociétés, département de géographie, Faculté des lettres et sciences humaines de Mohammedia

Résumé

L'article questionne l'apport de la réflexion prospective à la conception d'une vision de développement territorial pour les oasis de Tafilalet. Il propose un cheminement méthodologique d'ingénierie territoriale qui aboutit à une série de futurs souhaitables, qui vont dans le sens de renforcer la résilience de ce territoire aux changements climatiques, et de rompre par la même avec les tendances territoriales actuelles.

Mots clés : Prospective territoriale, méthode, développement, oasis de Tafilalet.

Abstract

The article questions the contribution of prospective reflection to the conception of a vision of territorial development for the oases of Tafilalet. It proposes a methodological path of territorial engineering that leads to a series of desirable futures, which go in the direction of strengthening the resilience of this territory to climate change, and to break with current territorial trends at the same time.

Keywords : Territorial prospective, method, development, Tafilalet oases

ملخص

ينكب تساؤل المقال على القيمة التي يمكن أن يضيفها التصور الاستشراقي في تحديد معالم رؤية تنموية للمجالات الترابية الواحية لتافيلالت، ويقترح في هذا الصدد منهجية عمل في ميدان الهندسة الترابية، تروم مجموعة من التصورات المستقبلية المرغوبة، والتي تهدف إلى تعزيز صمود هذه المناطق تجاه التغيرات المناخية، وفي نفس الوقت إحداث قطيعة مع النزعات المجالية الحالية.

الكلمات المفتاح : استشراق ترابي، منهجية، تنمية، واحات تافيلالت.

Introduction

Depuis son indépendance, le Maroc a mis en place des politiques de développement territorial pour faire face aux enjeux de l'articulation entre des territoires géographiquement contrastés (littoral / montagnes, plaines / déserts, urbain / rural). Ainsi, le Schéma National d'Aménagement du Territoire (SNAT, 2002¹) avait pour objectif global de mettre en place à l'horizon 2025 une approche de développement territorial fondée sur « la synergie différentielle des composantes spatiales ». Le SNAT a été complété par les Schémas Régionaux d'Aménagement du Territoire (SRAT) couvrant une période de 25 ans, qui sont en principe garants de la cohérence des stratégies sectorielles à l'échelle territoriale. Ils constituent également des outils de formalisation des projets régionaux autour desquels pourraient se négocier des contrats État/Région (Charbit & Romano, 2017²).

Les programmes et stratégies sectorielles, quant à eux, ont permis de renforcer l'attractivité et la compétitivité du système productif de certains territoires, en mobilisant la contribution de différents acteurs : État, entreprises publiques et collectivités territoriales, notamment dans le cadre de grands projets intégrés et spatialement localisés : Tanger-Med, projet Noor....

Cependant, les évolutions des approches de développement territorial affichent de fortes ambitions mais ne semblent pas avoir été totalement accompagnées de mécanismes de mise en œuvre pour soutenir les institutions en charge de l'action ni d'évaluation de leurs impacts³. C'est au niveau de l'implémentation de ces politiques que des questions se posent quant à leurs horizons temporels différents, à la convergence des approches et actions qui les structurent, à l'évaluation de leur impact sur les territoires et à leur cohérence avec les plans de développement régionaux⁴.

Bernard Pecqueur (Pecqueur, 2005⁵) définit le développement territorial comme *«tout processus de mobilisation des acteurs qui aboutit à l'élaboration d'une stratégie d'adaptation aux contraintes extérieures, sur la base d'une identification collective à une culture et à un territoire... Cette construction ne peut se concevoir qu'en dynamique et donc insérée dans le temps»*. La définition

¹ Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement (2002). Schéma National d'Aménagement du Territoire. Rabat : Publications du MATEUH

² Charbit, C., Romano O. (2017). Governing together: An international review of contracts across levels of government for regional development. In : OECD Regional Development Working Papers, 2017/04. Paris : OECD Publishing

³ OCDE (2018), Dialogue Maroc-OCDE sur les politiques de développement territorial : Enjeux et Recommandations pour une action publique coordonnée. Paris : Éditions OCDE

⁴ OCDE (2018), Dialogue Maroc-OCDE sur les politiques de développement territorial : Enjeux de cohérence entre ces différentes stratégies sectorielles. Paris : Éditions OCDE.

⁵ Pecqueur, B. (2005). Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud. In : B. Antheaume & F. Giraut (Eds.), Le territoire est mort : vive les territoires ! Une refabrication au nom du développement (pp. 295-316). Paris : IRD

va au-delà d'une simple mobilisation des ressources territoriales, et dans laquelle la planification joue un rôle prépondérant. Selon Pierre-Antoine Landel (Landel, 2011⁶), la planification désigne *«le processus qui consiste à impulser et à organiser le développement à une échelle territoriale donnée : il s'agit à la fois de l'organisation et l'enchaînement de la séquence des activités dans le temps, et du rôle spécifique de chacun des acteurs concernés »*.

Le Maroc a en effet adopté la planification des politiques publiques depuis son indépendance, avec plus au moins d'assiduité, à travers une série de Plans de développement économique et social (PDES)⁷ dont le dernier est celui de la période 2000-2004. Quelques constats permettent toutefois de relever des insuffisances quant aux méthodes mobilisées. En effet, selon le Collectif du cinquantenaire⁸, la planification a été notoirement inefficace depuis 50 ans : les démarches adoptées traduisent la présence d'une planification rigide, centralisée et orientée vers la pensée d'un futur unique. Ce type de planification du développement déployé se trouve aujourd'hui confronté à une contrainte majeure liée à la conjugaison de plusieurs temporalités : tout territoire connaît une cohabitation simultanée de plusieurs temporalités, entre le temps de la réflexion, le temps de l'action (durée des projets), le temps de l'administration (prise de décision) et le temps marchand (celui du citoyen), raison pour laquelle la planification mériterait d'être plus flexible et plus itérative.

En somme, il est admis aujourd'hui que les trajectoires et surtout les vitesses de développement varient d'un territoire à un autre, et les oasis sud-atlasiques marocaines constituent une bonne illustration à ce titre. Constructions millénaires dont la splendeur du paysage masque une extrême fragilité, il suffit d'une faible variation du niveau de la nappe ou des écoulements pour tout remettre en cause. Malgré l'agressivité du climat, ces territoires qui ont joué un rôle décisif dans l'histoire du Maroc, se trouvent aujourd'hui, dépositaires d'un patrimoine de valeur inestimable mais aussi et surtout, d'une lourde responsabilité écologique et socioéconomique pour le maintenir. En effet, la situation actuelle des oasis est très critique, et les changements climatiques n'expliquent pas à eux seuls leur crise, celle-ci résulte d'une combinaison de facteurs essentiellement humains : un milieu où la décomposition de la structure sociale traditionnelle conjuguée aux transformations du paysage économique débouche sur un processus de dégradation du milieu naturel.

Pour remédier à cette problématique, l'Etat a mis en place plusieurs politiques publiques, projets et autres initiatives à l'instar des autres territoires du pays.

⁶ Landel, P-A. (2011). L'exportation du « développement territorial » vers le Maghreb : du transfert à la capitalisation des expériences. In : L'Information géographique, vol. 75, (4), 39-57

⁷ Ministère de la Prévision Economique et du Plan (2002). *Document du projet relatif à l'appui à la planification stratégique du développement*. Rabat : Publication du MEF

⁸ Collectif du cinquantenaire (2005). *Rapport sur les perspectives du Maroc à l'horizon 2025 : pour un développement humain élevé*. Rabat : Publications du RDH50

Des politiques publiques conçues au niveau central et dont la territorialisation peine à donner des résultats probants. Les lectures et les analyses qui s'y sont consacrées montrent que l'évolution rapide des dynamiques oasiennes complexifie l'action publique et rendent plus difficiles l'élaboration et la mise en œuvre des politiques publiques, en particulier pour des espaces aussi sensibles⁹. En effet, le développement des territoires oasiens suscite depuis plusieurs années l'attention des pouvoirs publics. Ceux-ci ont initié de nombreux programmes et projets, notamment la stratégie de développement et d'aménagement des oasis¹⁰, ainsi que des programmes spécifiques par zone oasienne (Tafilalet, Draa, Figuig...). Toutefois, l'état de ces territoires prête toujours à interrogation. De nombreuses problématiques telles que l'ensablement, la désertification, la régression du niveau de vie, l'augmentation de la pauvreté économique, l'émigration et l'abandon des ksour au profit des habitations extra-muros restent à l'ordre du jour. Elles interpellent entre autres la manière avec laquelle les acteurs réfléchissent la planification du développement de ces territoires, obéissant généralement à une logique courttermiste se basant sur la projection et la prévision. Or, selon la littérature, une planification territoriale réussie passe nécessairement par une réflexion sur le long terme, à travers une démarche prospective qui s'inscrit dans une logique proactive, longtermiste intégrant les ruptures. Cette ingénierie territoriale novatrice questionne les trajectoires de développement sur lesquelles pourraient se baser le futur du territoire en question. Ce qui n'est pas le cas du Maroc. Dans cette lignée, nous ambitionnons de questionner dans cet article, le rôle de la démarche prospective comme innovation conceptuelle, dans le processus de développement de ce patrimoine national que sont les oasis, en proposant un cheminement méthodologique dont le fondement se trouve à la croisée de plusieurs disciplines scientifiques, dont le terreau est les sciences du territoire.

1. Tafilalet : un territoire vulnérable à potentialités variées et menacées

1.1. Présentation du Tafilalet

Le Tafilalet (Province d'Errachidia) est situé au sud-est du royaume du Maroc. La province est marquée par un climat aride et abrite une population avoisinant les 420 milles habitants, en grande partie rurale. Sur le plan des activités économiques, le Tafilalet reste un territoire principalement agricole avec une spécificité de production de dattes. En effet, le Tafilalet abrite 29% de la superficie réservée au palmier dattier au niveau national. Cette province participe en outre à hauteur de 27% dans la production nationale de dattes. D'autre part, la ressource en eau y est menacée par la persistance de sécheresses

⁹ En effet les territoires oasiens, tout comme les montagnes et le littoral, ont été désignés comme zones d'aménagement prioritaires par le SNAT (2004), suite aux résultats du débat national de l'aménagement du territoire (2000).

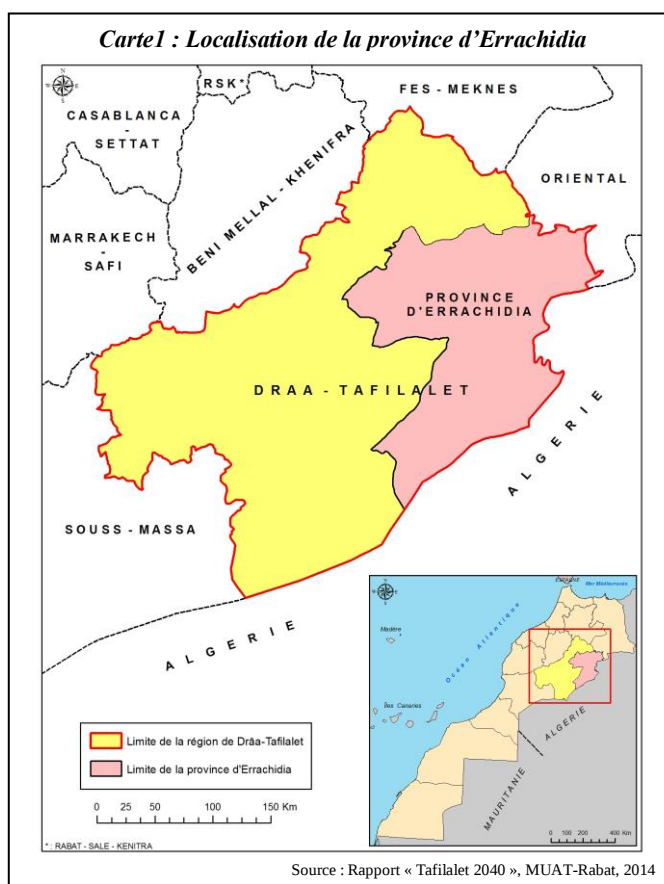
¹⁰ Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement (2004). Stratégie d'aménagement et de développement des oasis au Maroc. Rabat : Publications du MATEE

récurrentes dues principalement au changement climatique, mais aggravée par la mauvaise gestion, la persistance des pratiques culturelles inadaptées et l'accroissement de la population.

Le Tafilalet est un territoire caractérisé par une grande diversité géographique et biologique. La zone Nord est montagneuse et reçoit de la neige en hiver, elle produit essentiellement des amandes, des plantes aromatiques et médicinales tel que le romarin, etc. La zone Sud est par contre désertique où il ne pleut pas ou rarement et on y rencontre notamment le henné et le cumin, et entre les deux, une zone intermédiaire, célèbre notamment pour la production des dattes (palmier dattier) qui constitue l'ossature des oasis où l'on peut rencontrer également des oliviers¹¹.

La diversité des paysages du Tafilalet est un atout considérable et représente un pôle attractif pour les touristes, qu'ils soient nationaux ou étrangers. Cependant, les conditions météorologiques sévères et la dégradation du bassin versant provoquent des pénuries d'eau constantes et des crues orageuses au cours de la saison des pluies¹². En outre, la grande superficie de la province d'Errachidia (60 000 km²) et la dispersion des habitations empêche parfois le développement des infrastructures notamment pour les zones éloignées, ceci influe directement sur le manque d'investissements directs dans la province, qui est en relation étroite avec le taux de chômage élevé, notamment chez les jeunes diplômés.

Pour la démographie, et selon les données du RGPH 2014, la province d'Errachidia abrite une population de 415 963 habitants, ce qui représente 25,56% de la population de la Région de Draa-Tafilalet et 1,23% de la population du Maroc. Elle est en grande partie rurale puisque 54%



¹¹ Ministère de l'Intérieur (DGCL), Coopération japonaise (JICA) (2012). *Etude sur le projet de développement rural dans la province d'Errachidia*. Errachidia : Sanyu Consultants Inc – Padeco

¹² Ministère de l'Intérieur (Province d'Errachidia), JICA (2009). *Plan Provincial de Développement Rural (PPDR)*. Errachidia : Publ. Province d'Errachidia

des habitants résident en milieu rural contre 46% en milieu urbain. En termes d'accroissement, la population de la province est passée de 522 117 habitants en 1994 à 556 612 habitants en 2004 et à 415 963 en 2014, enregistrant ainsi un taux d'accroissement positif de l'ordre 6,6% sur la période 1994-2004 et négatif pour la période 2004-2014. La province a perdu presque le quart de sa population. Ceci peut être expliqué par la soustraction administrative de plusieurs communes, qui font désormais partie des deux nouvelles provinces de Tinghir et de Midelt (créées en 2009). En outre, le poids démographique de la province a continué à diminuer par rapport à l'ensemble de la population marocaine. Il est passé de 2% en 1994 à 1,66% en 2004 et à 1,23% en 2014.

L'accroissement de la population de la province est provoqué essentiellement par la population urbaine qui ne cesse d'augmenter face à l'urbanisation croissante que connaît la province. A titre d'exemple, le taux d'accroissement global de la population urbaine de la province entre 1982 et 1994 est de 139,9% alors que celui de la population rurale pour la même période s'élève à 2,9% quand la population totale de la province enregistre un taux d'accroissement de 24%. De l'autre côté, la population rurale de la province a vu ses effectifs baisser entre 1994 et 2014. En effet, la décroissance enregistrée est évaluée à un taux de -1,5%. Le taux d'urbanisation est passé, selon les données des deux derniers RGPH (2004 et 2014), de 35,1% à 46,1%. Toutes les prévisions réalisées par les études qui ont abordé les aspects sociodémographiques de la province, misent sur le maintien de cette tendance d'évolution¹³.

1.2. Les enjeux stratégiques du Tafilalet

Dans le Tafilalet, le diagnostic¹⁴ élaboré nous renseigne sur un certain nombre de facteurs limitants avec lesquels devra se conjuguer chacune des propositions de développement : la ressource en eau et la protection de l'environnement. Le développement de la zone se basera, à notre humble avis, autour de trois enjeux stratégiques : le développement agricole, le développement touristique et le développement urbain.

• Enjeu 1 : Développement Agricole

Dans le Tafilalet se développe une agriculture oasienne en évolution, utilisant des systèmes d'irrigation de plus en plus innovant (pompe solaire, goutte à goutte), et qui connaît une diversification de plus en plus grande (palmier-dattier, arbres fruitiers, plantes aromatiques et médicinales). Toutefois, cette tendance est exposée à deux facteurs contraignants à savoir la ressource en eau et les moyens financiers. Actuellement, la zone connaît une pénurie d'eau vue la

¹³ Haut-Commissariat au Plan (CERED) (2014). *Projections de la population des provinces 2014-2030 : Région Draa-Tafilalet*. Errachidia : Publications du HCP

¹⁴ Conseil Régional de Draa-Tafilalet, Wilaya de la région Draa-Tafilalet (2018). *Elaboration du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire et du Plan de développement régional de la région Draa-Tafilalet - Rapport de diagnostic territorial stratégique*. Errachidia : Publications du CR de Draa-Tafilalet

faiblesse et l'irrégularité des précipitations durant ces dernières années¹⁵. Par rapport à la SAU, le Schéma Régional d'Aménagement du Territoire de Meknès-Tafilalet¹⁶ nous renseigne que le Tafilalet renferme des densités de 800 à 900 habitants/km². Il est évident que la terre ne peut pas nourrir convenablement 8 à 10 personnes par hectare. Les exploitations sont très petites et très morcelées.

Le Plan Provincial de Développement Rural¹⁷ ajoute que l'agriculture représente 90% des activités économiques de la province, et emploie environ 60% de la population active dans le périmètre irrigué des oasis. La Stratégie Nationale d'Aménagement et de Développement des Oasis¹⁸ pour sa part, nous renseigne que la phoeniciculture est l'ossature de l'activité agricole dans les oasis. Par contre, ce sont la gestion hydraulique et le climat qui représentent les facteurs entravant le développement agricole. C'est la raison pour laquelle le Tafilalet semble se focaliser de plus en plus sur des activités à forte valeur ajoutée.

Pour le Plan Maroc Vert, les objectifs portent sur l'augmentation des niveaux de production des différentes filières retenues (pour les productions végétales : le palmier dattier et l'olivier ; et pour les productions animales : les viandes rouges, le lait, les viandes blanches et le miel), l'amélioration de la qualité et des conditions de commercialisation des productions, la création de l'emploi et l'amélioration des niveaux de valorisation de l'eau d'irrigation. Pour réaliser ces objectifs, 41 projets ont été identifiés et évalués dont 33 projets pour le pilier I¹⁹ et 08 projets pour le pilier II²⁰.

• **Enjeu 2 : Développement touristique**

Le Tafilalet jouit d'une infrastructure d'hébergement assez suffisante répartie entre les principaux pôles d'attraction qui sont Erfoud, Errachidia, Rissani et Goulmima. L'activité touristique connaît une très forte concentration au niveau de l'axe Erfoud-Merzouga en passant par Rissani (81% de la capacité d'hébergement) (Bouaouinate, 2009). Le Produit touristique offert par le territoire se caractérise par la diversité de ses composantes : (tourisme de désert, tourisme des oasis, tourisme culturel, tourisme de montagne, thermalisme et

¹⁵ Conseil Régional de Meknès-Tafilalet, Wilaya de la région Draa-Tafilalet (2018). *Op. cit.*

¹⁶ Conseil Régional de Meknès-Tafilalet (2012). Schéma Régional d'Aménagement du Territoire de Meknès-Tafilalet (SRAT). Meknès : Publications du CR de Meknès-Tafilalet

¹⁷ Ministère de l'Intérieur & JICA (Agence Japonaise de Coopération Internationale) (2009). *Plan Provincial de Développement Rural (PPDR)*. Errachidia : Publications du MI (DGCL)

¹⁸ Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement (2006). *Projet national de sauvegarde et d'aménagement des oasis*. Rabat : Publications du MATEE

¹⁹ Le Plan Maroc Vert avait pour objectif de multiplier par 2,5 fois la valeur ajoutée du secteur agricole, et s'articule autour de deux piliers : le pilier I vise le développement accéléré d'une agriculture moderne et compétitive, et le pilier II vise l'accompagnement solidaire de la petite agriculture et de l'agriculture familiale.

²⁰ ORMVA Tafilalet (2008). *Rapport de gestion – Exercice 2008*. Errachidia : Publication du Ministère de l'Agriculture

cures). Sur cette base, la vision 2020²¹ du ministère du tourisme propose désormais que le Tafilalet, fasse partie de la région touristique «Atlas et Vallée». Le territoire se positionne dans l'écotourisme et le développement durable des régions atlasiques et méridionales et constitue un axe stratégique de développement économique qui est construit autour de trois sites : Haut Atlas (Montagne pure et culture vivante), Ouarzazate (Le prélude au Désert) et Vallées & Oasis (L'Escapade au Désert). Les objectifs à atteindre sont : 1.8 million d'arrivées de touristes (contre 880 000 en 2010), une capacité litère additionnelle de 10 600 lits pour atteindre 26.600 lits (hôteliers et assimilés), la création de 39 000 emplois directs, 13 045 millions de DH de recettes touristiques (contre 5 800 MDH en 2010)²².

Des ambitions bien déterminées pour diversifier l'offre touristique à travers la programmation de différents projets susceptibles d'attirer une clientèle plus variée « Ex : Tourisme de luxe à Merzouga, Club équestre à Meski, Escalade à Amellagou... ».

Le Tafilalet jouit également d'une attention particulière dans le cadre de la stratégie nationale d'aménagement et de développement des oasis²³. Il a en effet bénéficié d'une attention particulière de la part des pouvoirs publics par le fait de la réalisation d'un programme de développement dédié : le Programme de Développement Territorial Durable des Oasis du Tafilalet (POT) (Bouaouinate & Aneflouss, 2013). La promotion de l'écotourisme oasien et l'amélioration des pratiques d'un tourisme plus adapté au contexte oasien ont été parmi les objectifs majeurs du programme. Les réalisations²⁴ dont le budget dépassait les 8.5 MDhs ont concerné : les topoguides, la labélisation « *Clé Verte* », les sentiers et les circuits touristiques « *la Route du Majhoul* », les musées, l'aménagement architectural et la formation des professionnels.

• **Enjeu 3 : Développement urbain**

Seule véritable ville, Errachidia atteint à peine 80.000 habitants. Elle est issue d'un grand souk traditionnel renforcé par un poste militaire et transformé après 1975 en principale ville administrative et militaire. C'est essentiellement une ville d'Etat, animée par les dépenses publiques, autour desquelles s'est développée une offre de services à la population locale et régionale. Sa position marginale est à la fois un handicap pour le développement d'activités économiques intégrées dans le système productif national, et un avantage, car

²¹ Ministère du tourisme (2010). *Vision stratégique de développement touristique « Vision 2020 », contrat-programme 2011-2020*. Rabat : Publications du Ministère du Tourisme

²² Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (2011). *Vision 2020 : stratégie de développement touristique*. Rabat : Publication de la SMIT

²³ Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement (2004). *Stratégie d'aménagement et de développement des oasis au Maroc*. Rabat : Publications du MATEE

²⁴ Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire National, PNUD (2016). *Programme Oasis Tafilalet : Synthèse des réalisations 2006 – 2015*. Rabat : Publications du MUAT

elle justifie l'effort public sans lequel la ville n'aurait pas connu le développement rapide qui a été le sien. La ville est composée de plusieurs noyaux développés à partir de ksour. Les autres localités urbaines sont de petites villes aux débouchés des vallées du versant sud de l'Atlas (Tinejdad sur l'oued Ferkla, Goulmima sur le Gheris, Boudnib sur le Guir, Er-Rich). Ces dernières sont des centres locaux intéressants mais dont la fonction limite le rayonnement. Elles subissent actuellement une augmentation de la population venant des parties supérieures des bassins fluviaux. Enfin, Erfoud est une petite bourgade née de l'activité touristique. Le réseau urbain est donc faible, et ne joue pas le rôle d'entraînement attendu, et le développement ne peut être conçu en l'absence d'un réseau urbain solide, cohérent et compétitif. En matière d'urbanisme, il y a lieu de noter le retard enregistré dans l'élaboration des PA ainsi que du SDAU de la vallée du Ghris. En somme, l'avenir de Tafilalet est tracé par un développement tendanciel autour de trois polarités urbaines : le Grand Errachidia, Erfoud-Rissani et Goulmima-Tinejdad.

2. Prospective territoriale : la méthode proposée

2.1. Présentation de la prospective territoriale

Le futur a été, au travers des âges, l'incarnation de l'inconnu et de l'incernable. Il a surtout fait l'objet jadis, de prédilection et de prophétie, et de nos jours, de promesses et d'engagements. Au fil des temps, l'utilisation du futur s'est peu à peu organisée et surtout professionnalisée. La prospective tente alors de nous aider à construire le présent à partir du futur. C'est une démarche de construction de représentations de l'avenir pour orienter l'action du présent.

Selon Le Petit Larousse illustré²⁵, la prospective se définit en tant que « *Science ayant pour objet l'étude des causes techniques, scientifiques, économiques et sociales qui accélèrent l'évolution du monde moderne, et la prévision des situations qui pourraient découler de leurs influences conjuguées* ». Selon Guigou²⁶, on peut définir la prospective comme une démarche qui relie les représentations de l'avenir et l'action dans le présent, le lointain et le prochain, la finalité et le chemin. Faire la prospective d'un espace, c'est l'analyser, le regarder, l'entreprendre par la pensée, l'imaginer -hier, aujourd'hui et demain- à travers la dynamique d'un regard ou plutôt à travers les prismes croisés de plusieurs regards, et par là même l'inventer collectivement, en dessiner les contours, les images, les fractures, les tensions, les permanences aussi : donc les futurs possibles.

La prospective est donc une discipline intellectuelle qui puise sa matière à partir d'un profond travail de réflexion collective, dont l'objectif est de donner des

²⁵ Le petit Larousse illustré, édition 2015. Librairie Eyrolles

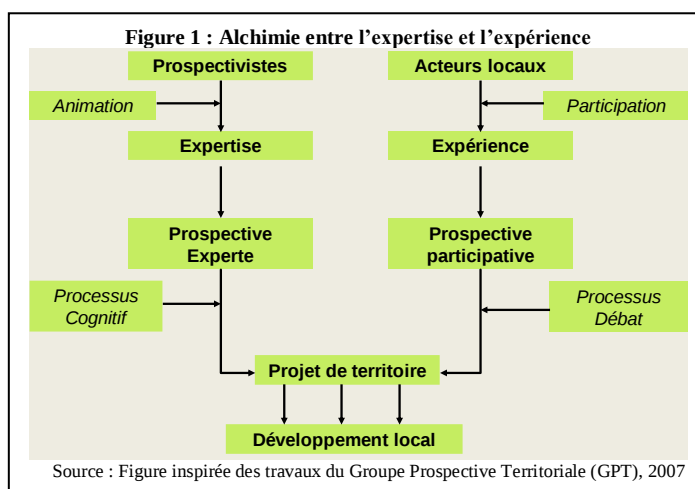
²⁶ Guigou, J-L. (2006). *Réhabiliter l'avenir, la France malade de son manque de prospective*. Paris : Ed. L'Harmattan

réponses opérationnelles aux décideurs sur la question : que va-t-il advenir ?, afin qu'ils puissent opérer des choix.

L'idée centrale inhérente à la prospective est que l'avenir n'est pas une fatalité, qu'il se construit et qu'il est moins à découvrir qu'à inventer. A cet effet, il reste nécessaire de faire preuve d'anticipation, sans elle, les urgences ne laissent guère de marges de manœuvre (Durance, Godet, Mirénowicz, Pacini, 2007²⁷). La prospective s'efforce de réduire l'incertitude face à l'avenir, de décrypter et d'envisager collectivement des futurs possibles, de faire émerger la vision d'un futur souhaitable, ainsi que la trajectoire pour y parvenir.

L'arrivée de la prospective au-devant de la scène, dans le monde entier, a été motivée par l'échec des approches traditionnelles de la planification et surtout par l'émergence de besoins réels de visibilité. A la question, le recours à la prospective a-t-il été toujours payant ? La réponse est que le succès de la prospective ne se discute plus aujourd'hui. Ce succès mérite cependant d'être examiné de plus près afin d'éclairer les développements futurs. La prospective a été et demeure payante au niveau international pour certains secteurs tels que l'industrie militaire des grandes puissances ou celui des transnationales qui y font appel systématiquement et quotidiennement. La reprise par les collectivités territoriales, en France par exemple, n'a fait que démontrer son utilité et sa validité surtout que celle-ci agit sur les structures mentales dans le plein respect des systèmes de valeurs et des libres choix des personnes concernées.

Le temps de la prospective est le temps d'une génération humaine, des stratégies d'aménagement du territoire, d'un cycle long de l'économie, de l'évaluation des décisions politiques et sociétales au niveau de leurs impacts sur les comportements et les organisations. Mais le dilemme auquel la prospective aura à répondre en permanence restera la conciliation entre le temps long de la réflexion et le temps court de l'action. Et c'est parce que la prospective travaille sur des horizons lointains collectivement maîtrisables, que la mobilité des horizons temporels préfigure le fait qu'elle échappe au cantonnement spatial, à cet « espace pertinent ». Mais le prospectiviste doit sans cesse procéder à des « zooms avant » (au plus près du



²⁷ Durance, P. & Godet, M., Mirenowicz, P., Pacini, V. (2007). *La prospective territoriale, pourquoi faire ? Comment faire ?* Paris : Publications du Lipsor-Cnam

détail), et des « zooms arrière » (en sortant du « cadre » et en « plan large ») (De Courson, 2005).

En termes de méthodes d'analyse, la prospective demeure un processus cognitif collectif : comprendre la complexité des choses et essayer de les expliquer simplement. Par sa démarche, elle remet en cause les représentations des différents acteurs. Comme l'indique Michel Godet²⁸ « c'est moins de nouvelles méthodes d'analyse et de réflexion dont on a besoin pour comprendre le monde que de progrès dans la pédagogie de l'explication. [...] Pour que l'anticipation soit vraiment mise au service de l'action, il faut sans doute qu'elle cesse d'être un art réservé aux princes éclairés pour devenir l'affaire du plus grand nombre ». Le mariage entre la vision de l'expert et la connaissance de l'acteur est la clé de réussite de l'exercice de prospective. La pédagogie du processus constitue le ciment qui maintient cette relation d'alchimie entre l'expertise et l'expérience. Si cette alchimie est le but recherché par la prospective au travers de l'articulation qu'elle peut, et qu'elle doit, opérer entre l'expertise et l'expérience.

La prospective territoriale peut être définie comme étant une démarche d'intelligence collective et d'aide à la décision qui éclaire pour définir des pistes exploratoires et imaginer des cheminements vers des transformations sur les territoires (GPT, 2007²⁹). En d'autres termes, l'avenir d'un territoire devrait être le produit d'une réflexion basée sur un diagnostic territorial et formalisée dans le cadre d'un projet de territoire.

Pour ce faire, Il n'y a pas de pratiques universelles pour esquisser l'avenir d'un territoire. Néanmoins, quelques méthodes sont plus mobilisées que d'autres. L'idée principale de la plupart d'entre elles est d'opérer un aller-retour entre le présent et le futur à travers une série de décomposition/recomposition et de croisements qui feront appel, tout le long du processus, à l'imagination et à l'intelligence des acteurs territoriaux. La méthode avancée dans le cadre de cet article, ambitionne de proposer un cheminement méthodologique prospectif qui a pour objectif de mettre le long terme au service du moyen et du court terme, dans la visée de promotion du développement territorial.

Tableau n°1 : type de prospective par rapport à l'objectif recherché

		Visée	
		Prospective Normative	Prospective Exploratoire
Degré de participation des acteurs concernés à la démarche	(Faible) Prospective Experte	Aide à la décision <i>Prospective experte et normative</i>	Orientation stratégique <i>Prospective experte et exploratoire</i>
	(Fort) Prospective Participative	Mobilisation <i>Prospective participative et normative</i>	Conduite du changement <i>Prospective participative et exploratoire</i>

Source : Tableau réalisé sur la base du travail de Bootz (2001)

La démarche méthodologique proposée s'inscrit dans le sillon de la prospective experte et

Ed. Dunod
Le Prospectif Territorial, 1997
Rabat : Publications du

exploratoire : experte se basant en premier lieu sur la connaissance du terrain, le vécu et les accumulations des acteurs locaux ainsi que la littérature scientifique et techniques réalisés dans ce sens ; exploratoire, cherchant à savoir de quoi demain sera fait, nous partons du présent pour explorer des hypothèses de changements à long terme et leurs conséquences, des futurs possibles et des futurs souhaitables.

Il s'agit de s'ouvrir sur les futurs possibles en balisant les différentes configurations qui peuvent se produire (prospective exploratoire), et ensuite travailler sur quelques futurs souhaitables en détaillant les tenants et aboutissants qui doivent permettre d'énoncer et d'élucider les enjeux stratégiques pour l'avenir, susceptibles d'inspirer les changements de politiques et d'action (prospective normative). Enfin, il s'agira de revenir vers les acteurs et surtout les décideurs pour présenter les résultats du travail afin qu'ils puissent opérer des choix. Cette démarche de travail est orientée dans le sens de permettre au maître d'ouvrage, instigateur de l'exercice de prospective, d'opérer un choix parmi plusieurs propositions d'actions émanant des futurs possibles.

Pour offrir au Tafilalet une vision de développement territorial, l'idée principale n'étant pas de faire dans l'exhaustivité, l'exercice ne prétendra pas traiter tous les domaines et secteurs d'activité opérant sur le territoire. Il s'agit de partir du diagnostic, et de se focaliser sur quelques thématiques clés autour desquelles se jouera le développement futur du territoire de Tafilalet.

2.2.La méthode proposée

Concrètement, la méthode proposée consiste à mettre le développement territorial au centre du processus de réflexion, et procéder à travers des opérations de décomposition/recomposition à réaliser trois phases bien distinctes :

- A. Faire ressortir les figures de développement par enjeu stratégique ;
- B. Croisement des figures de développement et détail des futurs possibles ;
- C. Choix des futurs souhaitables et caractéristiques principales.

A. Phase 1 : Ressortir les figures de développement par enjeu stratégique

Il s'agit d'opérer un croisement entre les enjeux stratégiques et les filtres spatio-temporels. L'objectif de cette première phase est de faire passer les enjeux stratégiques, autour desquels se basera le développement futur de Tafilalet, par des filtres qui incarnent trois postures de changements (figure 3).

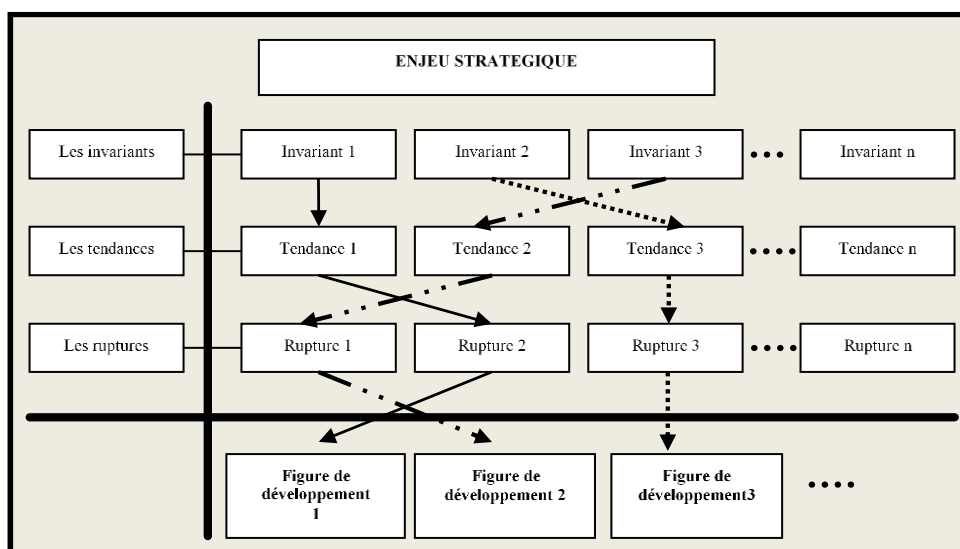
i. Les enjeux stratégiques et les filtres spatio-temporels

Les enjeux stratégiques issus du diagnostic sont au nombre de trois : Le développement agricole, le développement touristique et le développement urbain.

Les filtres spatio-temporels, au nombre de trois, concernent les éléments suivants :

1. Filtre 1 : Les invariants. Qu'est ce qui pourrait ne pas changer ?
2. Filtre 2 : Les tendances lourdes. Qu'est-ce qu'on peut prévoir pour demain ?
3. Filtre 3 : Les ruptures. Qu'est ce qui demeurera imprévisible ?

Figure 3 : les figures de développement par enjeu



ii. Résultat du croisement

Il s'agit de répondre à la question : Quelles images du futur peut-on imaginer ? Durant cette phase, on procèdera par enjeu stratégique, à la recherche des combinaisons les plus ou moins cohérentes entre les invariants, les tendances et les ruptures. Ces croisements représenteront les possibles figures de développement. L'exercice a fait ressortir deux configurations pour chaque enjeu :

Pour le développement touristique

DEVELOPPEMENT TOURISTIQUE					
Invariants	Poids du secteur	Potentiel naturel et culturel important		Présence d'institutions (délégation, SMIT, CPT...)	
Tendances	Vision Tourisme 2020	Projet oasis sport	Changements climatiques	Développement du tourisme de niche	Crise sociale accentuée
Ruptures	Régionalisation avancée	Création de l'Agence de développement touristique	Perte d'identité et d'authenticité (patrimoine bâti)	Dégradation des ressources	Aléas / crises/ COVID-19 e.g.
Figures de développement	Tourisme 1 : Tafilalet = destination touristique (fort potentiel naturel et culturel) à reconformer , évoluant dans le tourisme de niche. Et dans lequel les autres types de tourisms se développent à leurs rythmes.				
	Tourisme 2 : Tafilalet = destination touristique à réinventer : à la recherche d'autres types de tourisme (de masse, d'affaires, scientifique, médical...) et d'activités touristiques (récréatives, créatives, sportives...) à développer. Et dans lequel le tourisme de niche devient à activité secondaire.				

Deux configurations se dégagent :

- Tourisme 1 (T1) : Tafilalet une destination touristique à reconformer ;
- Tourisme 2 (T2) : Tafilalet une destination touristique à réinventer.

Pour le développement agricole

DEVELOPPEMENT AGRICOLE					
Invariants	Poids du secteur	Atomisation de la propriété foncière		Prolifération de la maladie « Bayoud »	Structure foncière complexe
	Rareté des ressources hydriques			Structures institutionnelles existantes	
Tendances	Crise sociale accentuée	Changements climatiques	Approche genre incontournable	Organisation des agriculteurs	Piétinement urbain sur l'agriculture
	Valorisation des dattes	Rareté de l'eau	Plan Maroc Vert, Andzoa	Extension agricole hors oasis	Sur-pompage
Ruptures	Création Agence Nationale des PAM		Savoir-faire en déperdition	Maladies phoenicicoles	Invasion acridienne
	Abandon des oasis		Appauvrissement des sols		Nouveaux barrages
Figures de développement	Agriculture 1 : Tafilalet = Agriculture (PAM, agriculture biologique et élevage) s'inscrivant dans la gestion de la rareté avec encouragement de la transmission des savoir-faire (formation) ainsi qu'un statut foncier souple et une pression urbanistique maîtrisée. Et à côté de laquelle le développement d'une agriculture industrielle maîtrisée.				
	Agriculture 2 : Tafilalet = Agriculture à haute valeur ajoutée (industrialisée) , en parallèle oublier l'agriculture traditionnelle qui devient dans cette perspective nostalgique. Danger : extension hors oasis, intensif et sur-pompage, accélération du tarissement de la ressource, concurrence déloyale.				

Deux configurations se dégagent :

- Agriculture 1 (A1) : Tafilalet avec agriculture de la gestion de la rareté ;
- Agriculture 2 (A2) : Tafilalet développe une agriculture industrialisée.

Pour le développement urbain :

DEVELOPPEMENT URBAIN					
Invariants	Errachidia =ville d'Etat	construction en pisé		Présence d'institutions étatiques	
	Existence d'un réseau urbain		Absence d'opérateur pour le patrimoine		
Tendances	Urbanisation galopante (éclatement)	Généralisation des documents d'urbanisme	Accentuation du caractère touristique de la ville d'Errachidia		Prolifération de l'habitat non réglementaire
	Assainissement insuffisant	Perte d'identité architecturale	mise à niveau urbaine	Exode rural	Réhabilitation des Ksour
Ruptures	Dégradation d'espaces naturels	Non prise en compte des zones à risques	Bâti traditionnel en déclin	Savoir-faire en déperdition	Réglementation Construction traditionnelle
Figures de développement	Urbain 1 : Tafilalet = Réseau urbain organisé en trois pôles (Grand Errachidia, Erfoud-Jorf-Rissani, Tinjdad-Goulmima), encadrement territorial satisfaisant sur le plan quantitatif (Centres ruraux jouant un rôle déterminant dans le réseau)				
	Urbain 2 : Tafilalet = Réseau urbain attractif capable d'absorber la pression démographique, assurant une qualité de vie satisfaisante en besoins en équipement et services.				

Deux configurations se dégagent :

- Urbain 1 (U1) : Tafilalet avec un réseau urbain organisé en trois pôles ;
- Urbain 2 (U2) : Urbain 2 : Tafilalet avec un réseau urbain attractif.

B. Phase 2 : Croisement des figures de développement et détail des futurs possibles

Il s'agit de croiser chaque figure de développement de chaque enjeu stratégique avec chacune des deux figures de développement des deux autres enjeux stratégiques, comme le montre le tableau suivant :

Une matrice de croisement à triple entrées. Le résultat est présenté dans le tableau ci-dessous, il s'agit de huit possibilités à traiter.

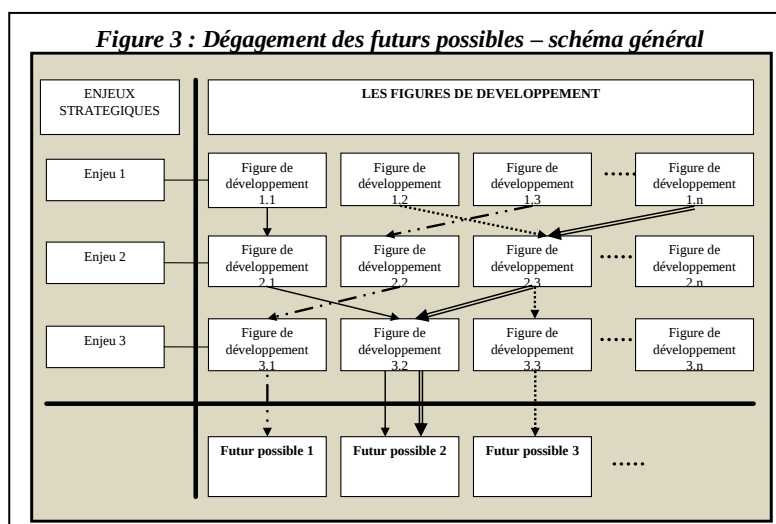


Tableau 5 : Croisement des figures de développement

Urbain 1 (U1)	Tourisme 1 (T1)	Tourisme 2 (T2)
Urbain 2 (U2)	T1 A1 U1	T2 A1 U1
Agriculture 1 (A1)	T1 A1 U2	T2 A1 U2
Agriculture 2 (A2)	T1 A2 U1	T2 A2 U1
	T1 A2 U2	T2 A2 U2

Les huit futurs possibles se présentent dans le tableau n°6.

Tableau 6 : Présentation des futurs possibles

Futur possible	Déclinaison
T1A1U1	Tourisme de niche, agriculture de la gestion de la rareté, urbanisme tendanciel
T1A1U2	Tourisme de niche, agriculture de la gestion de la rareté, réseau urbain attractif
T1A2U1	Tourisme de niche, agriculture industrielle, urbanisme tendanciel
T1A2U2	Tourisme de niche, agriculture industrielle, réseau urbain attractif
T2A1U1	Tourisme diversifié, agriculture de la gestion de la rareté, urbanisme tendanciel
T2A1U2	Tourisme diversifié, agriculture de la gestion de la rareté, réseau urbain attractif
T2A2U1	Tourisme diversifié, agriculture industrielle, urbanisme tendanciel
T2A2U2	Tourisme diversifié, agriculture industrielle, réseau urbain attractif

C. Phase 3 : Choix des futurs souhaitables et caractéristiques principales

Dans cette troisième et dernière phase de ce processus, on procédera à l'assemblage des figures de développement par affinité stratégique. L'objectif étant de constituer des images logiques et plausibles. Ces images ne seront guère exclusives parce que la réalité est toujours composite : la prospective doit produire de l'hétérogène parce que le futur le sera sûrement, et pour que la stratégie puisse vraiment opérer des choix.

Ainsi, après la formulation des futurs souhaitables, il s'agira de trouver pour chacun d'entre eux, les actions prépondérantes, les acteurs clefs, les dangers à éviter et les lieux pertinents.

i. Dégagement des futurs souhaitables

Afin de faire ressortir les futurs souhaitables à partir des futurs possibles

Tableau 7 : Croisement des futurs possibles avec les piliers du développement durable					
Futur possible	Economie	Ecologie	Social	Culturel	TOTAL
T1A1U1	-1	+1	0	0	0
T1A1U2	+1	+1	0	+1	+3
T1A2U1	+1	-1	0	-1	-1
T1A2U2	+1	-1	+1	-1	0
T2A1U1	+1	+1	0	+1	+3
T2A1U2	+1	+1	+1	+1	+4
T2A2U1	+1	-1	0	0	0
T2A2U2	+1	-1	+1	-1	0

déclinés ci-dessus, le travail a consisté à apprécier l'influence (l'impact) qu'auraient ces futurs possibles sur le territoire, et ce, à travers le croisement avec les quatre piliers du développement durable (l'économique, le social, le culturel et l'environnemental).

L'appréciation se fait sous forme d'une notation à trois valeurs (le -1 pour une influence négative, le 0 pour une influence neutre, et le +1 pour une influence positive). Le résultat est présenté dans le tableau suivant :

Il ressort de la notation que sur les huit futurs possibles, trois sont souhaitables. Ceux-ci sont présentés ci-après, par ordre d'importance :

- Futur souhaitable 1 : T2 A1 U2 : Tourisme diversifié, agriculture de la gestion de la rareté, réseau urbain attractif ;
- Futur souhaitable 2 : T2 A1 U1 : Tourisme diversifié, agriculture de la gestion de la rareté, urbanisme tendanciel ;
- Futur souhaitable 3 : T1 A1 U2 : Tourisme de niche, agriculture de la gestion de la rareté, réseau urbain attractif.

ii. Déclinaisons des futurs souhaitables et leurs caractéristiques

Tableau n°8 : Futur souhaitable 1 - TAFILALET, Territoire apprenant

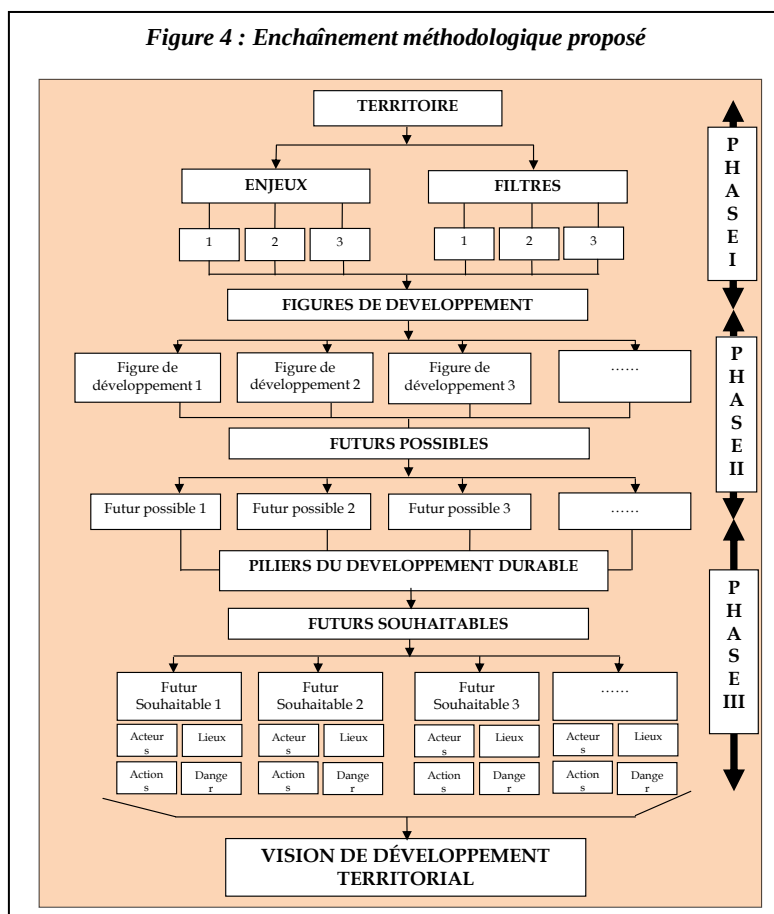
« Le Tafilalet est une destination touristique à réinventer : à la recherche d'autres types de tourisme (d'affaires, scientifique, médical...) et d'activités touristiques (récréatives, créatives et sportives...) à développer, et dans lequel le tourisme de niche devient une activité revêtant un caractère secondaire. En parallèle, une agriculture (PAM, agriculture biologique et élevage) s'inscrivant dans la gestion de la rareté avec encouragement de la transmission des savoir-faire (formation) développé dans un statut foncier encourageant (luttant contre le morcellement et l'éparpillement du parcellaire) et une pression urbanistique maîtrisée, grâce à un réseau urbain attractif capable d'absorber la pression démographique, assurant une qualité de vie satisfaisante en besoins en équipement et services». Les deux maîtres mots de ce futur sont l'attractivité et l'innovation.	
Actions majeures	Acteurs clefs
Accélérer la Vision 2020 : diversification de l'offre touristique ; Positionner le territoire à travers une démarche qualité ; Développer des systèmes d'atténuation de la vulnérabilité des milieux sensibles ; Viabiliser les systèmes agricoles oasiens à travers une gestion durable de la ressource ; Renforcer l'attractivité du réseau urbain ; Un nouveau mode de gouvernance adapté ; Aéroport d'Errachidia à redynamiser	ORMVAT/ABH Délégation provinciale du Tourisme/Future ADT Agence Urbaine Province/Collectivités
	Dangers / Risques
	Dégradation de l'environnement ; Tariement de la ressource en eau ; Crise sociale interne

Tableau n°9 : Futur souhaitable 2 - TAFILALET, Territoire de la diversification maîtrisée

« Tafilalet est destination touristique à réinventer : à la recherche d'autres types de tourisme (d'affaires, scientifique, médical...) et d'activités touristiques (récréatives, créatives et sportives...) à développer, et dans lequel le tourisme de niche devient une activité revêtant un caractère secondaire. En parallèle, une agriculture (PAM, agriculture biologique et élevage) s'inscrivant dans la gestion de la rareté avec encouragement de la transmission des savoir-faire (formation) avec statut foncier encourageant et une pression urbanistique maîtrisée, à travers un réseau urbain organisé en trois pôles (Grand Errachidia, Erfoud-Jorf-Rissani, Tinjdad-Goulmima), dont l'encadrement territorial est satisfaisant sur le plan quantitatif (Centres ruraux jouant un rôle dans le réseau urbain). »	
Actions majeures	Acteurs clefs
Accélérer Tourisme 2020 : surtout le rural ; Positionner le territoire à travers une démarche qualité (Tourisme + agriculture) ; Viabiliser les systèmes d'atténuation de la vulnérabilité des milieux sensibles ; Parachever la mise à niveau des centres (ruraux et urbains) de la province ;	Future ADT ; ORMVAT/ABH ; Délégation provinciale du Tourisme ; Province/Collectivités
	Dangers / risques
	Réseau urbain freinant le développement ; Concentration localisée du tourisme sur les sites classiques

Tableau n°10 : Futur souhaitable 3 - TAFILALET, Territoire résilient

« Le Tafilalet est une destination touristique à fort potentiel naturel et culturel à reconfirmer, évoluant dans le tourisme de niche, et dans lequel les autres types de tourisms se développement à leurs rythmes. En parallèle, une agriculture (PAM, agriculture biologique et élevage) s'inscrivant dans la gestion de la rareté avec encouragement de la transmission des savoir-faire (formation) ainsi qu'un statut foncier encourageant (luttant contre le morcellement et l'éparpillement du parcellaire) et une pression urbanistique maîtrisée, grâce à un réseau urbain attractif capable d'absorber la pression démographique, assurant une qualité de vie satisfaisante en besoins en équipement et services». Mais la résilience prendra dans cette configuration une forme urbaine.	
Actions majeures	Acteurs clefs
Renforcer l'attractivité du réseau urbain ; Viabiliser les systèmes agricoles oasiens à travers une gestion durable de la ressource ; Positionner le territoire à travers une démarche qualité (Tourisme + agriculture) ; Renforcement du tourisme de niche dans le réseau urbain.	Province/Collectivités Délégation provinciale du Tourisme Future ADT ORMVAT/ABH
	Dangers / Risques
	Déséquilibre démographique des oasis ; Développement anachronique des secteurs productifs

Figure 4 : Enchaînement méthodologique proposé


En somme, pour que les oasis de Tafilalet soient au rendez-vous avec le futur, elles sont appelées à devenir des territoires apprenants et innovants. Défi incontournable pour élaborer et mettre un œuvre leur projet de territoire. Cela peut se matérialiser par la promotion de la diversité économique.

L'activité touristique est devenue ces dernières années la locomotive de développement du Tafilalet, la vision Tourisme 2020 est venue pour appuyer cette tendance, notamment avec

la diversification de l'offre. Pour ce qui est de l'agriculture, la remarque majeure que l'on peut tirer de l'exercice est que le Tafilalet aura à traiter avec les extensions agricoles hors oasis, les cultures intensives, la surexploitation de la nappe et l'accélération du tarissement de la ressource en eau. Le développement urbain, quant à lui, jouera un rôle déterminant dans le développement futur de ce territoire, vu que c'est au réseau urbain qu'incombera la mission difficile d'absorber le flux migratoire, et ce, par son attractivité et son organisation fonctionnelle d'une part, ainsi que le développement de ses reproductions sociales, simple et élargie, d'autre part, assurant in fine une qualité de vie meilleure, notamment en besoins en équipement et services.

CONCLUSION

Au terme de cet exercice de prospective territoriale, le parti pris méthodologique est d'offrir aux acteurs locaux du Tafilalet la possibilité de choisir la trajectoire de développement la plus appropriée. Il s'agit d'une vision de développement territorial qui peut se lire à travers trois futurs souhaitables, pris séparément ou combinés dans tous les sens. En contribuant à l'élaboration collective d'une vision stratégique pour le territoire, cet outil d'innovation sociale et territoriale participe à la modernisation de l'action publique, à promouvoir un nouveau fonctionnement des organisations territoriales et à une nouvelle gouvernance territoriale. La réflexion prospective aide ainsi à stimuler l'intelligence territoriale afin d'éclairer les choix stratégiques de planification et à appréhender de façon plus globale les problématiques de sauvegarde de notre patrimoine national.

Bibliographie (Nome APA)

- Bootz, J-P. (2001). Prospective et apprentissage organisationnel. In: Travaux et Recherches de Prospective, n°13
- Bouaouinate, A. (2009) : Les acteurs locaux du tourisme de désert au Maroc. Cas de l'erg Chebbi et de Zagora-M'hamid. Thèse de Doctorat en Géographie, Université de Bayreuth (Allemagne)
- Bouaouinate, A., Aneflouss, M. (2013) : Le Programme de développement territorial durable des oasis du Tafilalet : du stratégique à l'opérationnel ? [Article en ligne] https://www.researchgate.net/publication/299648915_Le_Programme_de_developpement_territorial_durable_des_oasis_du_Tafilalet_du_strategique_a_l%27operationnel
- Charbit, C., Romano, O. (2017). Governing together: An international review of contracts across levels of government for regional development. In : OECD Regional Development Working Papers, 2017/04. Paris : OECD Publishing
- Collectif du cinquantenaire (2005). Rapport sur les perspectives du Maroc à l'horizon 2025 : pour un développement humain élevé. Rabat : Publications du RDH50
- Conseil Régional de Draa-Tafilalet, Wilaya de la région Draa-Tafilalet (2018). Elaboration du Schéma Régional d'Aménagement du Territoire et du Plan de développement régional de la région Draa-Tafilalet - Rapport de diagnostic territorial stratégique. Errachidia : Publications du CR de Draa-Tafilalet
- Conseil Régional de Meknes-Tafilalet (2012). Schéma Régional d'Aménagement du Territoire de Meknes-Tafilalet (SRAT). Meknes : Publications du CR de Meknes-Tafilalet
- De Courdon, J., (2005). L'appétit du futur : voyage au cœur de la prospective. Paris : Edit. Charles Léopold Mayer

- Durance P., Godet M., Mirénowicz P., Pacini V. (2007), “La prospective territoriale : Pour quoi faire ? Comment faire ? In : Cahiers du LIPSOR, Série Recherche n°7 (2008). Paris : CNAM
- Godet, M. (2001). Manuel de prospective stratégique 2 : l'art et la méthode. Paris : Ed. Dunod
- Guigou, J-L. (2006). Réhabiliter l'avenir, la France malade de son manque de prospective. Paris : Ed. L'Harmattan
- Haut-Commissariat au Plan (CERED) (2014). Projections de la population des provinces 2014-2030 : Région Draa-Tafilalet. Errachidia : Publications du HCP
- Jouvenel (DE) H. (2004). Invitation à la prospective - An Invitation to Foresight. Paris : Editions Futuribles, coll. « Perspectives »
- Landel, P-A. (2011). L'exportation du « développement territorial » vers le Maghreb : du transfert à la capitalisation des expériences. In : L'Information géographique, vol. 75, (4), 39-57
- Lmariouh, A. (2014). La prospective au Sahara marocain. In : Encyclopédie du Maroc : spécial Sahara, n°26 et 27. Rabat : Publication de l'Association des Auteurs Associés
- Lmariouh, A. (2014). La prospective et l'Afrique subsaharienne. In : Revue Marocaine des Etudes Africaines, n°1. Rabat : Publications de l'Université Mohamed V
- Loinger, G. (2004). La prospective régionale, de chemins en desseins : Neuf étude de cas en France et en Europe. Paris : Editions de l'Aube – Datar
- Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement (Groupe Prospective Territoriale, GPT) (2007). La prospective au service du projet territorial, démarche méthodologique. Rabat : Publications du MATEE
- Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement (2004). Stratégie d'aménagement et de développement des oasis au Maroc. Rabat : Publications du MATEE
- Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Eau et de l'Environnement (2006). Projet national de sauvegarde et d'aménagement des oasis. Rabat : Publications du MATEE
- Ministère de l'Aménagement du Territoire, de l'Urbanisme, de l'Habitat et de l'Environnement (2002). Schéma National d'Aménagement du Territoire. Rabat : Publications du MATEUH
- Ministère de l'Habitat, de l'Urbanisme et de la Politique de la Ville, Conseil Régional de Meknès-Tafilalet (2012). Schéma Régional d'Aménagement du Territoire (SRAT) de la région Meknès-Tafilalet. Meknes : Publications du MHUPV
- Ministère de l'Intérieur, JICA (2009). Plan Provincial de Développement Rural (PPDR). Errachidia : Publications du MI (DGCL)
- Ministère de l'Intérieur, JICA (2012). Etude sur le projet de développement rural dans la province d'Errachidia. Errachidia : Sanyu Consultants Inc – Padeco
- Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire National & PNUD (2016). Programme Oasis Tafilalet : Synthèse des réalisations 2006 – 2015. Rabat : Publications du MUAT
- Ministère de l'Urbanisme et de l'Aménagement du Territoire & PNUD (2014). Tafilalet 2040 : vision de développement territorial. Errachidia : Publications du MUAT
- Ministère de la Prévision Economique et du Plan (2002). Document du projet relatif à l'appui à la planification stratégique du développement. Rabat : Publication du MEF
- Ministère du tourisme (2010). Vision stratégique de développement touristique « Vision 2020 », contrat-programme 2011-2020. Rabat : Publications du Ministère du Tourisme
- Ministère du Tourisme et de l'Artisanat (2011). Vision 2020 : stratégie de développement touristique. Rabat : Publication de la SMIT
- OCDE (2018). Dialogue Maroc-OCDE sur les politiques de développement territorial : Enjeux et Recommandations pour une action publique coordonnée. Paris : Éditions OCDE
- OCDE (2018). Dialogue Maroc-OCDE sur les politiques de développement territorial : Enjeux de cohérence entre ces différentes stratégies sectorielles. Paris : Éditions OCDE.
- ORMVA Tafilalet (2008). Rapport de gestion – Exercice 2008. Errachidia : Publication du Ministère de l'Agriculture
- Pecqueur, B. (2005). Le développement territorial : une nouvelle approche des processus de développement pour les économies du Sud. In : B. Antheaume & F. Giraut (Eds.), Le territoire est mort : vive les territoires ! Une refabrication au nom du développement (pp. 295-316). Paris : IRD
- Stevens, J-f. (2000). Petit guide de prospective Nord-Pas-de-Calais 2020. Lille : Editions de l'Aube